

Le 12 mars 2021

**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives,  
juridiques et gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**PAR COURRIEL**

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2021-0046**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 12 février 2021 et dans laquelle vous nous demandez :

*« ... L'évolution, entre 2010 et 2019, de la masse salariale et du nombre d'employés à la centrale des Îles ?*

*- Un aperçu, en termes de moyenne de \$, de l'impact économique d'Hydro aux Îles, ex. achats locaux, contrats à des entrepreneurs locaux, etc. Je ne veux pas de détails ni de répartition par année. Pourriez-vous m'indiquer combien Hydro-Québec a dépensé en moyenne (X k\$ ou Y M\$), en plus de la masse salariale, au cours des 10 dernières années ? »*

En réponse au point 1 de votre demande, vous trouverez ci-après un tableau présentant le nombre d'employé et la masse salariale aux Îles-de-la-Madeleine pour les années 2013 à 2019. Toutefois, nous ne détenons plus les informations pour les années précédentes à 2013 dont la production nécessiterait notamment des travaux d'extraction et de compilation de données. Nous invoquons en conséquence l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

Année	Nombre de salariés	Total de la paie (M\$)
2013	99	8,2
2014	94	8,2
2015	92	8,0
2016	90	8,4
2017	97	9,1
2018	89	8,8
2019	96	9,7

Concernant le point 2 de votre demande, selon les données accessibles dans nos systèmes, nous vous informons qu'Hydro-Québec a dépensé en moyenne 4,5 M\$ par année de 2010 à 2020 inclusivement aux Îles-de-la-Madeleine en termes d'acquisition de biens et de services.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.